



COMMUNIQUE DE PRESSE DES ELUS DE L'OPPOSITION DE FRANCHEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/03/2023

POUR MIEUX MUSELER LES ELUS, LE MAIRE DE FRANCHEVILLE

SOMBRE DANS L'ILLEGALITE

Lors du Conseil municipal du 30 mars, au cours duquel le Maire présentait son budget 2023, la démocratie a encore une fois été bafouée.

Le Maire reproche systématiquement aux élus de l'opposition de se contenter de critiquer, sans jamais faire de propositions. Cette attaque est fautive. Au cours des commissions municipales et même en Conseil municipal, nous portons notre vision et nos idées. Cette attaque est de pure mauvaise foi. Lorsqu'il était lui-même élu de l'opposition, Michel Rantonnet n'a jamais émis la moindre proposition constructive.

Cela dit, afin de prendre le contre-pied de ce reproche erroné et chicanier, le groupe des élus de Francheville Respiré a décidé de proposer au Conseil municipal divers amendements budgétaires dans le cadre du vote du Budget Primitif 2023. Ces amendements portaient sur une vision commune pour notre ville, axés sur des impératifs d'écologie, de solidarité et de citoyenneté. Ces amendements ont été travaillés en détail par le groupe Demain Francheville Respiré et leur financement a été prévu, sans modifications significatives des grands équilibres du budget municipal.

Les élus de Demain Francheville Respiré ont transmis ces amendements aux élus d'opposition de Vivre Francheville. Des discussions constructives en sont résultées. Les élus de Vivre Francheville ont indiqué soutenir ces amendements, sous quelques réserves, réserves qui n'invalidaient toutefois pas les objectifs qu'ils soutenaient. Certains de ces amendements ont été discutés au cours des commissions municipales dont l'objet est, pour les élus majoritaires comme pour l'opposition, de préparer le conseil municipal.

Afin de parfaire le travail des élus Francheville Respiré et d'asseoir les enjeux portés par le budget primitif, les élus de Vivre Francheville ont souhaité porter au conseil diverses questions ayant trait aux grands projets structurants pour la commune, dont ils considèrent qu'ils ne sont pas portés efficacement par la majorité. Les élus ont ainsi demandé au Maire d'explicitier sa vision pour notre ville de demain, comprenant le devenir du site de Charial et celui de l'école de Bel Air. Le conseil municipal s'annonçait donc riche d'échanges, compte-tenu des sujets portés par l'opposition dans son ensemble.

Il s'est révélé être un simulacre de démocratie et une insulte aux élus que nous sommes. Les amendements budgétaires sont des contre-propositions concernant le Budget Primitif proposé. Déposés dans un cadre légal, ils doivent être étudiés par le Conseil municipal et faire l'objet d'un vote. Toutefois, le Maire a procédé directement au vote du Budget Primitif tel que préparé initialement par la majorité, sans faire voter les amendements de l'opposition

Les élus de l'opposition sont intervenus pour souligner l'illégalité de la position du Maire, autant vis à vis du règlement intérieur du Conseil qu'au regard du droit d'amendement des élus. Bernard Legrand, élu de Demain Francheville Respire, a apostrophé le Maire et le conseil en ces termes : « *vous encouragez les élus de l'opposition à avoir une attitude positive, mais vous adoptez une posture qui vous rend incapable d'intégrer la moindre proposition, quel que soit son contenu et son coût !* ».

Caroline Paris, présidente du groupe Vivre Francheville, lui a déclaré : " *vous avez sept amendements budgétaires qui ont été proposés. Ces amendements budgétaires, s'ils sont adoptés, vont avoir une incidence sur le budget, tel que vous l'avez proposé et qui ne peut donc être voté que dans un second temps. C'est la loi. Si vous ne procédez pas de la sorte, votre délibération sera entachée d'illégalité. Votre démarche vient de plus exclure un vote favorable de votre majorité. Si elle vote le budget 2023, par définition elle ne risque pas de voter les amendements – or, je crois que les élus sont libres de voter comme ils le souhaitent. Nous quittons la séance et c'est un recours qui sera formé*".

Le maire persistant à ne pas vouloir faire voter les amendements, les élus de l'opposition ont été contraints de quitter, comme un seul homme, la salle du conseil municipal.

Ainsi, Les amendements présentés par Francheville Respire n'ont pas été votés et Les élus de Vivre Francheville n'ont pas été en mesure de présenter leurs questions. Cette posture illégale est une insulte aux élus que nous sommes, au travail réalisé et aux voix des citoyens que nous représentons (la quasi moitié parfaite des votants à Francheville !). Cette position est par ailleurs une hérésie politique. Outre qu'elle conduit au risque d'annulation de la délibération sur le Budget Primitif 2023, elle n'a pas d'intérêt pour le Maire. Rappelons que les élus de l'opposition n'ont pas le pouvoir de bloquer une délibération ou, a contrario, de l'imposer. Faut-il y voir une majorité fragile qui se délite et des élus de la majorité muselés par un maire fébrile ?

L'ensemble des élus de l'opposition dénonce cette attitude scandaleuse qui porte atteinte à la démocratie. Elle est d'autant plus à dénoncer que ce n'est pas la première fois que le Maire la bafoue. Le 2 mars dernier, le Préfet a relevé des manquements du maire aux règles de tenue du conseil municipal. Les élus de l'opposition vont saisir les instances et juridictions compétentes pour faire constater l'illégalité du comportement du Maire avec toutes les conséquences qui s'y attachent. Il nous appartient de faire respecter notre mandat, nos électeurs et donc, la démocratie.

« *Malgré ce comportement destructeur et méprisant, nous ne nous décourageons pas et continuerons de défendre l'intérêt général et le bien être des Franchevilloises et Franchevillois* » a déclaré en conclusion Elke Hallez, présidente du groupe Francheville Respire.

« *La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité* » (A. Camus).

Les élus de Francheville Respire : Elke Hallez, Hélène Dromain, Cyril Kretzschmar, Bernard Legrand
Les élus de Vivre Francheville : Caroline Paris, Jacqueline Lebrun, Jean-Claude Boistard, Marc Bayet

Contact Francheville Respire: Elke Hallez - elke.hallez@live.fr – 06.59.16.19.63

Contact Vivre Francheville : Caroline Paris – caroline@rheiainvest.com – 06.77.14.32.22